



## Préhistoire—Les Vestiges Dits « Romains »

Des voies romaines, Les Forges en a deux. Des camps mystérieux, on en a également plusieurs, dont les vestiges sont souvent enfouis sous les ronces et les fougères. Construits avec des doubles enceintes et nommés « camps romains » sur les cartes, ces fortifications sont-elles la trace des camps édifiés par les légions romaines de ce lieu perdu de forêt? Peu probable. Les archéologues du XIX<sup>ème</sup> ont abusé à des termes de « camp romain » que l'on retrouve systématiquement sur les cartes IGN. Une seule chose est sûre : les environs des Forges gardent un patrimoine archéologique très riche qui remonte loin dans le temps. Reste à l'étudier, fouiller, valoriser...

Ce circuit de 14 kilomètres se fait soit à pied, soit à vélo. (Les paresseux ou les pressés peuvent conduire et se garer au portail de la ligne la plus proche.) Il comprend les trois camps nommés « Romains » sur la carte IGN No. 0919E, et deux voies romaines, Vannes—Corseul et Rennes—Quimper. Les trois camps s'appellent : la *Vieille Cour*, la *Cour des Fossés* et le camp des *Forges*, soit *Boutorts*. (« Boutorts » signifie « bois tordu » en patois.) On peut aussi ajouter le rendez-vous de la chasse et l'ancienne maison forestière aux *Cinq Chemins*, avec son puits à toit de chaume, image emblématique des Forges. Concernant les deux voies romaines, la route Vannes—Corseul est visible quelque part sous la forme d'un talus bas à 20 mètres à l'ouest des *Lignes du Pas aux Biches* et des *Croix Roussel*. Bien que nous connaissions approximativement l'axe de la route Rennes—Quimper, pour l'instant personne n'en a repéré aucune trace...

Vous pouvez vous garer soit à côté du calvaire, soit dans le parking du bourg. Prévoir 3 à 4 heures à pied ou 2 heures à vélo. Prévoir encore 45 minutes si vous incluez les *Cinq Chemins*. Chaussures de randonnée, protection pour les jambes, chapeau de soleil/pluie, de l'eau et une carte IGN ou notre plan fortement recommandé ! (Carte IGN 0919 E)

**ATTENTION :** Tous les vestiges décrits dans ce document se trouvent sur des propriétés privées. Nous sommes très reconnaissants de l'accord des propriétaires pour les visites informelles en petits groupes et nous vous demandons de respecter les lieux. Allez toujours à pied ou à vélo, **ne fumez pas** et surtout **n'allumez aucun barbecue ou feu**, ne bloquez pas les portails, n'enlevez pas les numéros des arbres. Si vous vous baladez sur la route, veuillez vous tenir à gauche face aux véhicules qui s'approchent. A noter, pour atteindre la forêt du bourg, il n'y a pas de passage piétons sur la D778 et les limitations de vitesse sont peu respectées. Ce n'est plus possible d'atteindre le bourg au fond de la Ligne des Chênes, donc pour sortir de la forêt il faut suivre par la Ligne des Boutorts. Les jours de chasse avec tir à balles, normalement les jeudis et les dimanches, l'accès de la forêt est strictement interdite. Des panneaux jaunes sont installés sur les routes à l'entrée de la forêt, spécifiant l'interdiction.

## La Vieille Cour



La Vieille Cour - talus

A pied et à vélo, suivez la route vers Mohon jusqu'au premier carrefour avec la *Ligne de Boutorts* (porte 14). Tournez à gauche. A la première intersection, tournez à droite et continuez jusqu'à la 5<sup>ème</sup> intersection. Vous êtes maintenant à la *Ligne du Pas aux Biches*. Tournez à gauche et puis la première à droite sur la *Ligne des Gernigons*. La *Vieille Cour* se trouve à gauche. L'entrée la plus convenable se trouve environ 100 mètres avant l'angle de la prochaine intersection. Le talus est à 50 mètres. Pendant l'été et l'automne, cette enceinte est la plus facile à repérer, parce que il y a moins de fougère et de ronces. Par contre, il ne reste que les vestiges de l'enceinte intérieure et ses douves.

Pourquoi *La Vieille Cour* ?

D'après un certain M. Eon, instituteur écrivant dans le magazine paroissial pendant les années 1990, ici se tenait le château des Seigneurs du

Cambout : « Héritiers d'une des plus grosses fortunes de France. Ce château fut sans doute bâti sur les ruines d'un établissement plus ancien, de l'époque carolingienne comme semble l'attester le mot 'cour'. Proche de la voie romaine *Vannes-Corseul*, il était également desservi par une autre route ancienne, la Rennes-Quimper, qui traversait la



forêt de *Bodegat* (à la limite est des Forges) à *Bodiné* (q.v.). Tout porte à croire que ce site est riche en histoire. Hélas, peu de documents sont parvenus à notre connaissance. Les Seigneurs de Cambout le délaissèrent et construisirent leur nouvelle demeure au Cambout. Les pierres de la *Vieille Cour* servirent à construire les maisons du Pas-aux-Biches. Certaines sont encore reconnaissables. Dans l'étang à côté, il a été perdu un tonneau d'or. Forte récompense à qui le retrouvera... »

## La Cour des Fossés

En quittant la *Vieille Cour*, continuez tout droit sur la *Ligne des Gernigons*. Traversez le D117 pour rejoindre la *Ligne de la Tête de l'Homme*. A la deuxième intersection, tournez à droite, traversez la D155e et continuez tout droit sur la *Ligne de Bocneuf* en traversant la *Ligne des Chênes*. En effet, la *Ligne de Bocneuf* coupe en deux la *Cour des Fossés* qui se trouve à 250 mètres de l'intersection. Pendant l'été et l'automne la vaste enceinte est submergée sous la fougère.



Et l'histoire de la *Cour des Fossés* ? Selon M. Eon :

« La forêt a toujours accordé le droit d'asile à qui le demandait. Les nombreux camps dits « romains », situés soit aux alentours, soit en pleine forêt, démontrent que celle-ci a toujours servi de refuge. La technique des camps fortifiés est très ancienne. Plusieurs siècles avant notre ère, les Armoricains de l'âge du fer construisaient leur demeure au sommet ou sur la pente d'une colline, et les entouraient d'un fossé ou d'un talus. Au moment des invasions, nos ancêtres édifièrent de nouveaux camps de ce type et consolidèrent les anciens. Plusieurs d'entre eux sont toujours visibles de nos jours, en forêt même ou sur sa périphérie : la *Cour des Fossés* et la *Vieille Cour* se situent sans doute dans le cadre des « Cours » ou « Curtes » de l'époque carolingienne.

« Celui de la « Cour des Fossés » était assez bien conservé lorsque M. l'abbé Moisan le décrivait ainsi, dans le petit écho de septembre 1935 : 'De forme carrée ou rectangulaire (en fait, sa forme serait plutôt ovale si l'on en croit les récentes photos aériennes) il est traversé aujourd'hui par la ligne de Bocneuf-la-Forêt...»

Si jamais vous trouvez l'entrée vous pourriez tracer cette enceinte ovale large de 250 mètres soit dans la douve côté est, soit sur le talus côté ouest. Sans doute ce lieu fut bien utilisé au cours des siècles ; par exemple, les Chouans s'y sont installés pendant la révolution...

## Le Camp des Boutorts



Revenez sur vos pas à la *Ligne des Chênes*. Tournez à gauche et continuez tout droit, en traversant la route communale. Peu après la *Ligne des Croix Roussel* (deuxième intersection après la communale) vous verrez les traces de la voie romaine Vannes-Corseul. Continuez tout droit en dépassant les deux étangs à droite jusqu'à la *Ligne des Boutorts*, qui croise la *Ligne des Chênes* environ 500 mètres après l'étang. Tournez à droite. Boutorts se trouve à gauche 75 mètres avant le portail.\* Sautez la petite douve et traversez la brousse. Ici vous pourriez repérer quelques parties des talus et les douves intérieurs et extérieurs.

## Les Origines des « Camps »

Mais quelle est la vraie origine de ces camps, bien préservés et protégés depuis des siècles par la forêt ? Comme dit M. Eon « Hélas, peu de documents sont parvenus à notre connaissance. »

Par contre, notre connaissance a bien évolué depuis 20 ans et les recherches aériennes nous ont beaucoup aidés. Suivant une excursion dans la forêt en 2010 avec un archéologue diplômé, accompagné des archéologues bénévoles du CERAPAR (Centre de Recherche Archéologique du Pays de Rennes), la conclusion provisoire, « est que les camps seraient en fait des fermes agro-pastorales de l'Age du Fer, soit du VIIIème au 1er siècle avant Jésus. »

Cette conclusion est aussi basée sur les résultats des fouilles dans l'Ille et Vilaine et la Mayenne notamment, ainsi que sur les travaux des prospecteurs aériens\*: « Vu d'avion, ce type de structure apparaît régulièrement en négatif dans les champs. D'après leurs travaux, notamment on compte un enclos tous les 4-5 Km dans le secteur de Porhoët. La double enceinte est typique de cette période, par ailleurs, ces structures ont traversées les âges et elles étaient sans doute utilisées par des autres. Si c'était le cas, on peut en déduire aussi qu'à cette époque le terrain était défriché.

« Cette micro-région possède un très bon sol, favorable aux cultures, c'est une zone très riche qui fut largement convoitée pendant des millénaires. Par conséquent il se pourrait qu'elles fussent réutilisées de manière continue ou par intermittence pendant l'antiquité et ce jusqu'à leur abandon et suivi par la formation du couvert forestier. Ces résultats confirment aussi l'inexactitude du mythe de la forêt primitive. »

Oubliés longtemps, peut-être, que maintenant, leur importance sera enfin reconnue...

\* notamment Maurice Gautier et P. Naas qui couvrent ce secteur

## Le Camp de Soudards

Le camp des Soudards se trouve entre les villages du Haut Bodiné et Beau Séjour. Prenez la D778 direction Loudéac et tournez à gauche quelques mètres après le carrefour avec la D12 vers Bréhan. Le camp se voit de la route communale. Il faut accéder par le champ à droite dans notre photo.

Parfaitement rond, le camp se trouve quelques mètres au dessus du Lié. Son origine reste un mystère. Les archéologues débattent. Bien que sa forme annulaire soit tout de même caractéristique des mottes castrales du Xème siècle, il est aussi possible qu'il remonte beaucoup plus loin.

**Soyez prudent svp : ne le visitez pas s'il y a des vaches dans le champ d'accès, ou si le champ d'accès est semé.**



Photo aérienne : Jean-Yves Marteil

L'histoire vous intéresse ?

L'histoire vous intéresse ? L'AMPF a pour but de recueillir et valoriser les mémoires, artefacts et vestiges du Pays des Forges de Lanouée. Fondée en février 2010, elle est ouverte à toute personne, l'adhésion coute 10 euros pour une personne, 15 euros pour un couple. Renseignements auprès du président, Richard Griffiths, sur le 02 97 75 33 89 ou 06 76 97 57 37. © AMPF

